



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage

Question au Gouvernement n° 2038

Texte de la question

REPRISE DU TRAVAIL CHEZ TOTAL

M. le président. La parole est à Mme Cécile Gallez, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Mme Cécile Gallez. J'associe à ma question, qui s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, les élus UMP du Nord.

Les salariés de la raffinerie des Flandres et, plus largement, les salariés du groupe Total ont manifesté, ces derniers jours, leur inquiétude sur l'avenir des sites Total en France et sur celui du raffinage.

Alors qu'une grève longue aurait pu avoir lieu, la CGT a annoncé hier la suspension du mouvement de grève en raison des avancées réelles faites par la direction de Total, sous la pression du Gouvernement.

En saluant les actions conjuguées des différentes parties prenantes de ce dossier, qui ont permis, au niveau national, un déblocage de ce conflit, et tout en sachant que des difficultés persistent, pouvez-vous, monsieur le ministre de l'industrie, rappeler, afin que les choses soient bien claires, tous les engagements pris par Total et la manière dont le Gouvernement va s'assurer de leur suivi ?

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Je sais que, en période électorale, il est tentant pour certains de faire des moulinets et de surfer sur les inquiétudes des salariés.

M. Daniel Paul. Ce n'est bien sûr pas votre cas !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. La réalité, c'est que, avec le Premier ministre, nous cherchons des solutions. D'ailleurs, avec le Président de la République, le Gouvernement a obtenu des engagements très clairs de la direction de Total pour répondre aux inquiétudes des salariés. Quels sont ces engagements concrets, pris après la négociation qui s'est déroulée hier ?

M. Roland Muzeau. Après la grève, plutôt !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Premier engagement, les cinq raffineries autres que celle de Dunkerque se verront pérennisées pour, au moins, les cinq années qui viennent.

Deuxième engagement, conformément à la demande des syndicats, une table ronde sera ouverte sur l'avenir de l'énergie et du raffinage en France. Elle sera organisée par l'État, et Jean-Louis Borloo a d'ailleurs précisé ce matin qu'elle se tiendrait autour du 15 avril prochain.

Enfin, en tant que députée du Nord, vous vous inquiétez bien évidemment de l'avenir de la raffinerie des Flandres. Je veux préciser, une fois de plus, que nous avons obtenu que la date du comité central d'entreprise soit avancée du 29 mars au 8 mars prochains et qu'il appartiendra alors aux dirigeants de Total de dire très clairement s'ils remettent en service la raffinerie des Flandres ou s'ils proposent une industrie de substitution qui garantisse l'avenir de l'ensemble des sites industriels, que ce soit pour l'activité du port de Dunkerque ou pour la pérennisation de l'activité de l'ensemble des sous-traitants, les salariés de Total devant être recasés à compétence égale.

Ou réouverture de la raffinerie, ou garantie industrielle : loin des caricatures et des agitations du Parti socialiste toujours prompt à nous donner de mauvaises leçons, nous, nous faisons preuve de volontarisme.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Gallez](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2038

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 février 2010